



Décision à l'égard du Programme de financement des participants de la CCSN

Renouvellement de permis de l'installation de conversion de Port Hope de Cameco Corporation



PFP

Programme de financement
des participants

Septembre 2016



Décision de la CCSN relative à l'octroi d'un financement aux participants concernant le renouvellement de permis de Cameco Corporation pour l'installation de conversion de Port Hope

Le 30 mars 2016, la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) a annoncé qu'elle offrait un montant maximum de 50 000 \$ dans le cadre de son Programme de financement des participants (PFP) pour aider le public, les groupes autochtones et d'autres parties intéressées à examiner la demande de renouvellement de permis de Cameco Corporation pour l'installation de conversion de Port Hope et les documents connexes, ainsi qu'à participer au processus d'audience de la Commission. La date limite pour soumettre un formulaire de demande de financement à la CCSN était le 30 juin 2016.

Contexte

La CCSN offrait de l'aide financière :

- pour la prestation de renseignements nouveaux, distincts et utiles à la Commission par l'intermédiaire de mémoires éclairés ayant trait au sujet examiné
- pour aider les parties intéressées à se préparer et à participer au processus d'audience publique de la Commission relativement au dossier en cause – les 9 et 10 novembre 2016, à Port Hope (Ontario)

Un Comité d'examen de l'aide financière (CEAF), indépendant de la CCSN, a été formé pour examiner les demandes d'aide financière reçues par l'administratrice du PFP de la CCSN et pour formuler des recommandations à l'intention de la CCSN sur l'allocation d'un montant maximal de 50 000 \$ aux demandeurs admissibles.

Les membres du CEAF étaient :

- Guy Riverin, expert en évaluation environnementale et fonctionnaire fédéral à la retraite
- Paul Scott, directeur régional à la retraite du bureau de Vancouver de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale
- Bruce Young, directeur à la retraite de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale

Le CEAF a examiné quatre des cinq demandes de financement reçues par la CCSN, dont le total était de 156 846,43 \$. L'administratrice du PFP a déterminé qu'une des demandes ne respectait pas les critères d'admissibilité du PFP; cette demande n'a pas été envoyée au CEAF pour examen.

Admissibilité et critères relatifs au financement

Pour obtenir plus d'information sur l'aide financière aux participants et le fonctionnement du Programme, y compris les détails sur les critères d'admissibilité et les critères relatifs au financement, veuillez lire le [Guide du Programme de financement des participants](#).

Décision de la CCSN à l'égard du financement des participants

La CCSN a étudié attentivement les recommandations formulées par le CEAF sur l'allocation de fonds pour l'examen de la demande de renouvellement de permis de l'installation de conversion de Port Hope de Cameco Corporation, et a approuvé le remboursement d'un montant maximal de 56 279,68 \$ pour les bénéficiaires suivants :

Demandeur	Montant maximal disponible
Comité Restore the Port Hope West Beach	8 000 \$
Mohawks de la baie de Quinte	12 879,68 \$
Lake Ontario Waterkeeper	14 400 \$
Canadian Association of Nuclear Host Communities (CANHC) – au nom de la municipalité de Port Hope	21 000 \$
TOTAL	56 279,68 \$

Pour en savoir plus, communiquez avec Julia Szymanski, administratrice du Programme de financement des participants de la Commission canadienne de sûreté nucléaire, au 613-995-5415 ou à cpsc.pfp.ccsn@canada.ca.